



## Pays

France (Haute-Garonne)

## Client

Conseil Général  
de la Haute-Garonne

## Date

2007-2008

## Prestations de Sogreah

- ▀ Analyse critique de l'ensemble des données recueillies relatives à la ressource en eau et à sa gestion à l'échelle du bassin versant de la Garonne
- ▀ Etude prospective des évolutions pouvant influencer sur la ressource en eau : climat, usages, démographies, ...
- ▀ Recherche d'éventuelles solutions alternatives pertinentes à celles proposées dans les Plans de Gestion des Etiages (PGE), et en particulier au projet de barrage de Charlas

## Contexte

Le bassin versant de la Garonne possède d'importantes ressources en eau mais celles-ci sont inégalement réparties suivant les territoires et les périodes de l'année. Cette ressource fait par ailleurs l'objet de nombreux prélèvements dans le but de satisfaire différents usages : eau potable, agriculture, industrie, navigation, loisirs, ...

Afin de sécuriser la ressource en période d'étiage, le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Adour Garonne a préconisé la réalisation de plans de gestion des étiages

(PGE), véritables schémas directeurs pour la gestion des ressources en eau.

Plusieurs PGE ont été initiés ou finalisés. A ce titre, sur les deux tiers amont du bassin versant de la Garonne, la stratégie de gestion de la ressource est relativement bien arrêtée du fait de la validation par le Préfet du PGE Neste-Gascogne et du PGE Garonne-Ariège.

Ces deux documents ont ainsi établi, sur leur périmètre respectif, un diagnostic de la situation actuelle et proposé des actions pour combler les déficits en eau (maîtrise des prélèvements,

économies d'eau, création de nouvelles ressources, ...).

Parmi les actions proposées, il en est une commune aux deux territoires : la création du réservoir de Charlas, au Nord-Ouest de Saint-Gaudens, d'une capacité de 110 millions de m<sup>3</sup>.

Suite au débat public ayant eu lieu en 2003 sur ce projet de réservoir, le Conseil Général de la Haute-Garonne a décidé de prolonger son action en matière de gestion de la ressource en lançant une expertise globale sur les étiages de la Garonne.

Cette expertise a été confiée à Sogreah.



## Déroulement de l'étude

### Volet 1 : Analyse critique de l'état des lieux

- Recueil des données disponibles sur le secteur d'étude.
- Entretien avec les principaux acteurs de l'eau du bassin versant de la Garonne.
- Synthèse des documents de référence en lien avec la gestion des étiages (SDAGE, PGE, Projet Charlas, ...).
- Analyse critique de l'état des lieux des PGE (besoin pour le milieu naturel, besoins pour les différents usages, ressource et déficit hydrique, soutien d'étiage en place, ...).

### Volet 2 : Analyse critique des perspectives

- Synthèse des perspectives présentées dans les PGE.
- Analyse des perspectives existantes (projet de SDAGE, schémas départementaux d'alimentation en eau potable, rapport sur le changement climatique, rapport d'incidence de la réforme de la PAC, programme d'aménagement de canaux, ...).

### Volet 3 : Analyse critique des solutions et propositions d'alternatives

- Synthèse des solutions présentées pour réduire et gérer les étiages de la Garonne (PGE, Projet Charlas).

- Analyse critique et identification des pistes inexplorées.
- Réévaluation des déficits sur la base de différentes hypothèses (débit objectif d'étiages, économies d'eau, ...).
- Proposition d'alternatives en termes d'économies d'eau et de création de nouvelles ressources.

### Volet 4 : Suivi de l'expertise

- Présentation de l'expertise au Syndicat Mixte d'Etude et d'Aménagement de la Garonne (SMEAG).
- Présentation au comité de bassin Adour Garonne.